

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-dessous.

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ **1 | 2** mois

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		CONSEIL FINANCIER													
Nature de l'activité (1)		11 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux			
N° SIRET									si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS		
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »					AK	d'après les règles « créances-dettes »					AL			
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA						AT			
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion					Nombre de salariés	AP			Salaires nets perçus	AR		
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)						DA									
2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	66 378	101,04 %	
R E C E T T E S	2	Débours payés pour le compte des clients (2)										AB			
	3	Honoraire rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)										(3)	AC	682	1,04 %
	4	Montant net des recettes										AD	65 696	100,00 %	
	5	Produits financiers (4)										AE	107	0,16 %	
	6	Gains divers (5)										AF	16 496	25,11 %	
	7											AG	82 299	125,27 %	
	3	8	Achats (6)										BA	1 136	1,73 %
DÉPENSES	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)										BB	17	0,03 %
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC	9	0,01 %
	11		Taxe sur la valeur ajoutée										BD	359	0,55 %
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale										JY	781	1,19 %
	13		Autres impôts										BS	104	0,16 %
	14		(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	2 023	3,08 %
	15	Loyer et charges locatives										BF	4 494	6,84 %	
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW			
	17	Entretien et réparations			739	1,12 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs								
	18	Personnel intérimaire			307	0,47 %									
	19	Petit outillage (11)			507	0,77 %									
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité			198	0,30 %									
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)			1 472	2,24 %									
	22	Primes d'assurances			705	1,07 %	Total : Transport et déplacements								
	23	Frais de véhicules (12)			7 786	11,85 %									
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)		...											
24	Autres frais de déplacements (voyages...)			3 384	5,15 %										
S I O N N E L L E S	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires			BT	8 082						9 238	14,06 %	
			dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 157	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU								
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès			2 737	4,17 %	Total : Frais divers de gestion								
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone			3 663	5,58 %									
	28	Frais d'actes et de contentieux			28	0,04 %									
	29	Cotisations syndicales et professionnelles		BY	916	1,39 %									
	30	Autres frais divers de gestion			3 113	4,74 %									
	31	Frais financiers (14)					BN	482	0,73 %						
	32	Pertes diverses (15)					BP	17	0,03 %						
	33						BR	44 364	67,53 %						

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

CONSEIL FINANCIER

N° SIRET

11 Adhérents

4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)						CA	37 936	57,74 %
DÉTERMINATION	35	Plus-values à court terme (16)						CB		
DURRÉSULTAT	36	Divers à réintégrer (17)						CC	951	1,45 %
D	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)						CD		
DET	38	TOTAL (ligne 34 à 37)						CE	38 887	59,19 %
TER	39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)						CF		
MINA	40	Frais d'établissement (19)						CG		
DETERMINATION	41	Dotation aux amortissements (20)						CH	713	1,09 %
DU	42	Moins-value à court terme						CK	23	0,04 %
R	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » hors CICE	AX		CL	266 0,40 %
RRES			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	266		
SULTA			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
T			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
44	Déficit Société civile de moyens (18)						CM			
45	TOTAL (lignes 39 à 44)						CN	1 002	1,53 %	
46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)						CP	37 884	57,67 %	
47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)						CR			
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférante aux recettes brutes :						CX	3 392
			Montant de la TVA afférante aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :						CY	557
			dont montant de la TVA afférante aux honoraires rétrocédés :						CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :						AU		

Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

7 (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélo-moteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :			Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiques à réintérer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)	(2)			Type de carburant (3)				
	T	X					26 140		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->									
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035								A	B